

RECYCLAGE- Formation à l'habilitation électrique

Personnel non-électricien effectuant des opérations simples BS - BE Manœuvres

Réf. **HABILIT5**



Durée

1.5 jours (10.5 heures)
Présentiel



Profil des participants

Personnel désigné par l'employeur, non électricien, évoluant dans un environnement avec un risque électrique et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électriques.

Personnes devant effectuer des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension. Personnes devant effectuer des remplacements d'appareillage hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.).

Prérequis : Avoir suivi une formation initiale de même nature.

Accessible aux personnes en situation de handicap (nous contacter)

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

Cette formation permet à l'employeur de délivrer au salarié une habilitation électrique en fonction de l'avis individuel émis par le formateur en fin de stage.

Article.R.4544-9 du Code du Travail : Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités

Art. R. 4544-10 : Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité.

- **Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité.**
- **Effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.**
- **Effectuer des remplacements à l'identique d'appareillage hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique)**



Tarif

320€ HT par personne
Pauses collations incluses.



Calendrier 2025

27 mars - 08h30 -12h / 13h30-17h

28 mars - 08h30-12h00

30 juin - 08h30 -12h / 13h30-17h

01 juillet - 08h30-12h00

05 novembre - 08h30 -12h / 13h30-17h

06 novembre - 08h30-12h00



Animateur

Formateur expert en prévention des risques électriques.



Modalités d'évaluation

Evaluation individuelle des acquis théorique (QCM) et pratique. Est adressé à l'employeur un avis individuel avec le niveau d'habilitation à partir duquel l'employeur délivre le titre d'habilitation.

Evaluation de la satisfaction des participants.



Lieu

CAPIFORMA
1, rue Marie Curie
Parc techno du Canal
31520 Ramonville Saint-Agne

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Formation alternant théorie et cas pratiques avec simulation sur une armoire mise à disposition.
- Support Mémo Forma basé sur la norme UTE 18-510.



05 34 40 40 00



contact@capiforma.com



01, rue Marie Curie
31520 Ramonville Saint-Agne

PROGRAMME

Les dangers du courant électrique.

Le phénomène accident et l'électricité,
La résistance du corps humain, les réactions physiologiques,
Influences externes,
Importance et cause des incendies d'origine électrique
Mesures de protection contre les contacts directs et indirects.

Classement des installations & habilitation du personnel.

Analyse des prescriptions de sécurité NF C 18-510
Titre d'habilitation, Niveau d'habilitation,
Domaine de tension

Zones d'environnement et leurs limites

L'évaluation et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique. Les protections - L'appareillage - Rôle et Fonctionnement.

Protections collectives et individuelles
Appareils d'ouverture et de fermeture, Sectionneurs, Interrupteurs,
Contacteurs, Coupe circuits à fusibles, Relais magnétiques et thermiques,
Les disjoncteurs, Le transformateur.
Conception des différents circuits – Symboles élémentaires - Mise à la terre des masses métalliques.

Notions élémentaires de secourisme et Procédure en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.



05 34 40 40 00



contact@capiforma.com



01, rue Marie Curie
31520 Ramonville Saint-Agne